Nature En Ville

# Le référentiel ÉcoQuartier - version 2023

Le référentiel ÉcoQuartier propose une méthodologie intégrant la conduite de projet et les dimensions sociales, économiques et environnementales pour élaborer un projet d'aménagement durable et intégré.

Afin d'aider les porteurs de projet, le ministère a élaboré dès 2011 le référentiel ÉcoQuartier en collaboration étroite avec le Cerema.

Celui-ci est structuré autour de quatre dimensions - **démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat** – qui intègrent les principaux enjeux du développement durable (sociaux, économiques et environnementaux) et les principes d'une gouvernance élargie. Le référentiel se décline en 20 engagements (5 par dimension) pour lesquels sont identifiés des dispositifs innovants ou exemplaires issus des projets labellisés ÉcoQuartier. Il a vocation à valoriser également à l'avenir l'ensemble des dispositifs en faveur des villes et des territoires durables.

Le référentiel correspond à une grille de questions que tout porteur de projet ou aménageur doit se poser dès le départ s'il projette de construire un ÉcoQuartier. L'objectif est de garantir la qualité des projets sur un **socle commun d'exigences fondamentales.** La démarche est ainsi adaptable à tous les territoires, en métropole ou dans les DOM, à tout type de ville ou village, à tous les contextes (urbain ou rural), à toutes les histoires, à toutes les cultures, et à tous les stades d'avancement du projet.

**Le référentiel ÉcoQuartier évolue dès 2023 vers un « guide de l'aménagement durable » accessible à tous les porteurs de projets d'aménagement, quel que soit le contexte territorial.**

- **Le référentiel a été mis à jour** pour intégrer notamment l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols », la réglementation environnementale des bâtiments dite « RE 2020 », les évolutions de la loi d' « orientation des mobilités » ainsi que les objectifs pérennisés de mixité sociale de la loi de « Solidarités et Renouvellement Urbain »;
- Le nouveau guide met davantage en lumière les correspondances avec les autres normes, certifications et labels existants, dans une logique de valorisation mutuelle.

**Le guide de l'aménagement durable sera disponible sur une plateforme numérique en 2023** pour faciliter son appropriation et l'accès aux outils et aux exemples inspirants. Il fera l'objet

d’actualisations annuelles, soumises à l’avis du comité scientifique de l’association France Ville Durable, enrichi d’experts des ÉcoQuartiers.

Documents
Référentiel ÉcoQuartier

Lancée en 2009 dans le cadre du Plan Ville Durable, la démarche ÉcoQuartier favorise l’émergence d’une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Elle accompagne dans tous les territoires les porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs projets d’aménagement durable.

Afin d’aider les porteurs de projet, le ministère a élaboré dès 2011 le référentiel ÉcoQuartier en collaboration étroite avec le Cerema. Ce référentiel est à la fois un cadre de référence et un guide méthodologique pour appréhender l’aménagement durable dans une approche intégrée : le référentiel répond à la fois à la question de ce qui constitue la ville durable, et de comment la construire. Celui-ci est structuré autour de **quatre dimensions** - démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat – qui intègrent les principaux enjeux du développement durable (sociaux, économiques et environnementaux) et les principes d’une gouvernance élargie. Le référentiel se décline ensuite en **20 engagements et 55 notions thématiques qui proposent des objectifs ambitieux**.

Guide de questionnement tout au long du projet (conception, réalisation, gestion et évaluation), ce référentiel est assorti de recommandations et d’exemples concrets d’actions mises en œuvre dans des projets d’aménagement durable. Il intègre les enjeux des politiques publiques sectorielles portées par les ministères de la Transition écologique et solidaire, et de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, pour faire des projets durables et solidaires.

Outil de capitalisation pour répertorier les bonnes pratiques par notion thématique, il permet d’éclairer les choix des décideurs pour trouver des solutions contextualisées et adaptées aux spécificités de leur territoire.

Aujourd’hui illustré de **dispositifs exemplaires et innovants issus des projets labellisés ÉcoQuartier**, il a vocation demain à valoriser également l’ensemble des dispositifs en faveur des villes et des territoires durables et être enrichi notamment de retours d’expériences identifiés par nos partenaires, de ressources documentaires dans une version numérique accessible sur la plateforme : http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/

# Informations complémentaires

Thématiques
Aménagement du territoire
Architecture
Biodiversité
Auteur
Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
Écrit le
2020
Date de publication
2020

Télécharger le Référentiel ÉcoQuartier
Guide de l’aménagement durable - Démarche EcoQuartier

Ce guide a pour objectif d’accompagner les acteurs de tous les territoires dans la mise en œuvre de leurs projets d’aménagement afin de répondre aux grands défis de la ville durable : sobriété dans la consommation des ressources et de l’énergie, résilience notamment face au changement climatique, inclusion et création de valeur sur les territoires.

Il s’inscrit dans les principes de la nouvelle Charte de Leipzig adoptée en 2020 par les ministres européens chargés du développement urbain, pour mieux répondre aux défis mondiaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité, les pandémies ou la pénurie des ressources, et propose des traductions opérationnelles à l’échelle du quartier.

À la fois cadre de référence et guide méthodologique pour concevoir un aménagement durable dans une approche intégrée, il permet d’éclairer les choix des décideurs pour trouver des solutions contextualisées et adaptées aux spécificités de leur territoire.

Il fournit des informations pratiques pour aider à concevoir des territoires durables et à prendre des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des habitants et usagers.

Sa structuration est issue du référentiel de la démarche ÉcoQuartier, qui accompagne depuis 2009 la conception, la fabrique et la gestion durable des quartiers et répond aux enjeux de développement durable de l’Agenda 2030. Elle s’articule autour de quatre dimensions (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat) et 20 engagements, qui intègrent les nouvelles priorités des politiques publiques, dont l’objectif de «zéro artificialisation nette des sols» de la «loi Climat et Résilience», la « réglementation RE 2020 », les évolutions des objectifs de mixité sociale au titre de la «loi Solidarité et Renouvellement Urbain ».

Un rapprochement avec les autres normes, certifications et labels existants a été recherché, dans une logique de valorisation mutuelle.

Afin d’éclairer la mise en œuvre effective des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l’Organisation des Nations Unies (ONU), un croisement fin a également été opéré entre ces derniers et les 20 engagements.

Ce guide servira à tous les porteurs de projets d’aménagement durable, qu’ils se lancent ou non dans la démarche ÉcoQuartier. Il est le fruit d’un travail collectif avec les partenaires historiques de la démarche ÉcoQuartier, l’ensemble des directions du ministère, ainsi que des représentants des services déconcentrés, des élus et des aménageurs.

Sa mise à jour régulière sera soumise à un comité scientifique, adossé à l’association «France Ville Durable».

## Informations complémentaires

Thématiques
Aménagement du territoire
Architecture
Biodiversité
Auteur
Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
Écrit le
2022
Date de publication
2023

Consulter la ressource
Liens utiles
Plus d'infos sur www.ecologie.gouv.fr
Liens utiles
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr
Documentation EcoQuartier